

Jun  
2019

# Rétrospective 2014-2019



Supplément d'informations municipales

  
Yffiniac  
AU CŒUR DE LA BAIE



# 18 ans déjà !



## SOMMAIRE

Communication et Vie Locale	P4-5
Sport et Vie Associative	P6-7
Finances	P8-9
Vie Culturelle	P10-11
Enfance-Jeunesse	P12-13
Urbanisme et Environnement	P14-15
Travaux	P16-17
Action Sociale et Solidarité	P18-19
Minorité	P20
Intercommunalité	P21
Les Services	P22-23

2014 - 2020 :  
la suite cohérente d'un cheminement...

**A** l'approche de la fin d'un mandat de gestion municipale, il est d'usage et légitime qu'un responsable vienne dresser l'inventaire des actions qu'il a menées.

L'équipe des adjoints va, dans les pages qui suivent, vous présenter l'essentiel du travail accompli, même si gérer une commune ne se résume pas à un itinéraire, fût-il riche de nombreuses étapes, mais constitue d'abord un engagement de chaque instant au service du bien commun et des citoyens... un quotidien difficile à transcrire.

Ayant choisi, comme vous le savez, de ne pas me représenter en mars 2020, j'ai souhaité ici placer cette rétrospective dans la dynamique de mes trois mandats de Maire, partant notamment du travail des deux équipes précédentes (2001 à 2007 et 2007 à 2014)...

Au soir de l'élection du 11 mars 2001, portés par plus de 53% des suffrages, nous ne savions pas que nous nous apprêtions à faire entrer Yffiniac dans une nouvelle dimension ; nous ne mesurons évidemment pas non plus tous les aléas et toutes les difficultés de cette aventure par ailleurs ô combien exaltante.

Je retiendrai de ces dix-huit années trois éléments contextuels qui, à mon sens, marqueront durablement, non seulement cette période, mais plus globalement l'histoire de la démocratie locale :

- D'abord, la mise en œuvre de la Loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), votée en décembre 2000, soit quelques semaines avant notre arrivée ; elle est venue ajouter à notre projet initial l'obligation de produire du logement social à une échelle inédite jusqu'alors. Nous avons volontiers faite nôtre et défendu cette exigence, même si ses modalités paraissent parfois contestables.

- Puis, le désengagement financier de l'Etat auprès des collectivités locales, initié en 2013, a vu fondre notre dotation globale de fonctionnement de plus de 80 % en 4 ans, réduisant mécaniquement notre autofinancement, donc durablement la capacité à investir de la collectivité.

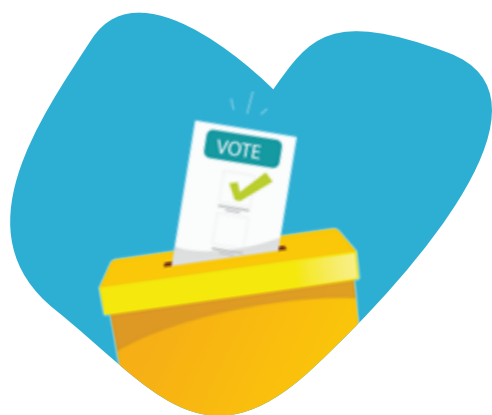
- Enfin, la montée en puissance de l'échelon intercommunal : petit à petit, la Communauté d'agglomération, dont le territoire correspond à présent au bassin de vie, devient le siège de toutes les stratégies locales du développement et de l'aménagement, modifiant très profondément la nature même du mandat d'élu municipal.

Dans ce contexte qui pourrait donner à penser que la commune, le plus petit maillon de l'organisation administrative du pays, n'a plus réellement de poids ni voix au chapitre, nous avons défendu nos valeurs, affirmé nos priorités, proposé des services et des équipements de qualité et entretenu le lien de proximité indispensable entre la république et le citoyen.

Nous avons dès 2001 décliné ces intentions sur trois priorités essentielles : la prise en compte des besoins des enfants et des jeunes, l'accueil de populations nouvelles, permettant l'accès au logement notamment pour les plus modestes, et la qualité du cadre de vie, ciment indispensable du bien vivre ensemble...

Vous trouverez en page 3 une bonne illustration de ce qui a été réalisé au cours des 13 premières années animées par cette majorité et s'inscrivant parfaitement dans ce cadre que nous nous étions donné.

Vous verrez également, dans les pages suivantes, que l'équipe actuelle a su poursuivre l'œuvre entreprise, dans un contexte financier certes plus contraint, mais en conservant la même trajectoire et avec autant de qualité et de conviction que ses devancières.



Bonne lecture à tous  
**Michel Hinault, le maire**

## 2001 - 2014 : Des moyens pour des ambitions ...

### Éduquer

Le premier grand programme de l'équipe de 2001 fut la création de **la Maison de la petite enfance**. Projet emblématique, il montrait la volonté de la commune de s'intéresser aux plus jeunes. Elle sera inaugurée en septembre 2004, en même temps que l'extension de **l'école maternelle** (2 classes, sanitaires et préau).

**L'école élémentaire** suivra en 2009 (nouvelle extension de 2 classes, sanitaire, préau et réfection complète du chauffage du bâtiment). **Le Centre de loisirs de la Croix-Bertrand** ouvrira, quant à lui, ses portes en 2012. L'éducation passe aussi par le sport et la culture... qui ne seront pas en reste : ouverture **d'une nouvelle salle omnisports** (Bernard Hinault) et de salles spécialisées (danse, judo, tennis de table) en 2005 puis **du Tennis-boulodrome** en 2011. **Le pôle culturel « Le Patio »**, ouvert en 2014 aura été conçu et construit en grande partie au cours du second mandat.

### Accueillir

**L'accès au logement** : depuis la promulgation de la loi SRU, la commune doit constituer un parc de logements sociaux représentant 20% du parc total, soit environ 450 unités. Une politique très volontariste est développée depuis cette date. Ce sont 75 logements qui ont été créés entre 2001 et 2013. Dans cette même période, la commune a poursuivi sa politique de lotissements essentiellement dans le secteur des Jearnottes et du Dernier Sou, proposant 139 lots libres à des prix sensiblement inférieurs au marché privé, favorisant ainsi les projets de primo-accédants.

**La réhabilitation de l'Hôtel de ville** : ce très beau bâtiment du début du XX<sup>e</sup> a pu être conservé, réhabilité et agrandi pour permettre aux services administratifs de se regrouper et d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de services à la population.

**Les salles polyvalentes pour les familles et les associations** : la salle de la Croix-Bertrand, dans les mêmes locaux que l'accueil de loisirs, vient compléter l'offre déjà présente sur la commune, pour les familles et les associations. Les salles Triskell, de Coat Erbeau ou des Tadorne ont fait l'objet de gros travaux de rénovation.

**L'EHPAD du Cré à Hillion** : cet équipement a été conçu et réalisé en étroite collaboration avec la Commune d'Hillion. La gestion a dû être confiée au seul CCAS d'Hillion pour des raisons juridiques, mais la commune est toujours représentée au Conseil de Vie Sociale.

### Améliorer le cadre de vie et le quotidien

**Rénovation progressive de toute la voirie rurale, de la voirie et des réseaux du bourg** :

Les rues René Coty, de Penthièvre, Monseigneur Le Mée ont été requalifiées au cours du premier mandat; au cours du second, ce seront celles des Grèves, du Général de Gaulle ainsi que l'avenue Georges Pompidou.

Le giratoire de la Bourdinière et de la bretelle de sortie de la 4 voies, également permis de sécuriser et de fluidifier l'accès à Yffiniac. Bien que situé à l'intersection d'une nationale et d'une départementale, cet ouvrage fut d'initiative communale. C'est également la commune qui en assumera presque totalement le financement. L'espace rural n'a pas été oublié et, petit à petit c'est l'ensemble de nos 70 kilomètres de voirie qui est rénové, quasiment toujours en enrobé, la programmation étant soumise à l'examen et à l'avis prépondérant de la commission des travaux. (parmi les plus marquantes : la «VC1» reliant le bourg à la Croix Bertrand et la «VC 2» reliant la Ville Volette à Beussuet).

**Le cimetière paysager des Jearnottes, le Parc Au Fil de l'Eau, ménagent une place privilégiée à la nature dans le principal périmètre urbain de la Commune.**

*Michel Hinault, le maire*



## Des instants marquants



La Maison de la Petite Enfance, inaugurée en septembre 2004.



Le pôle culturel Le Patio, inauguré en septembre 2014.



L'extension et la rénovation de l'Hôtel de ville, inauguré en novembre 2013.



Le Parc au Fil de l'eau, les premiers aménagements ont eu lieu à l'automne 2016.

Denis Hamayon

1<sup>er</sup> Adjoint  
Communication  
et Vie Locale

## En chiffres



150 800

Sillon distribués  
en 4 ans

85

newsletters parues



22

réunions de quartiers  
depuis 2014

« Continuer de favoriser le dialogue avec les Yffiniacais, développer les outils de communication et créer du lien social. »

## Engagement citoyen

### Renforcer la participation

#### Comités Consultatifs et Commissions

Dès 2014, nous avons mis en place une douzaine de commissions ou groupes de travail, certains obligatoires, d'autres temporaires, notamment lors de l'opération de consultation pour la rénovation du cœur de ville.

L'esprit des Comités ou Commissions, c'est l'opportunité de consulter, sur des sujets précis, la population ou certains de ses représentants. Favoriser l'expression et la participation, renforcer le recueil des avis et enrichir la pertinence des décisions municipales, c'est là l'essence même de la vocation des commissions.

#### Visites de quartiers

Proposées tous les 2 ans, en 2016 et en 2018/2019, 22 visites au total se sont déroulées au sein de la commune entre les élus et ses habitants. C'est un moment de rencontre privilégié avec les habitants, chez eux, dans leur quartier et espace de vie de proximité.

Objectifs de ces rencontres : vous rencontrer, vous écouter, discuter de ce qui va mais aussi ce qui mérite d'être revu. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de contribuer à l'amélioration de la vie au sein des quartiers.

#### Journée Citoyenne

Démarrée en 2016, la Journée Citoyenne s'est tout d'abord focalisée sur la dimension environnementale avec le grand nettoyage d'espaces publics comme le complexe sportif, le Parc Au fil de l'Eau. Objectif de cette journée : contribuer à améliorer le cadre de vie tout en renforçant le lien social entre les habitants, rencontrer d'autres personnes et partager des savoir-faire, le tout à travers des petits ou grands chantiers.

L'édition 2019 verra la mise en place pour cette journée de nouvelles propositions d'actions. [Rendez-vous le samedi 15 Juin à 9h au complexe sportif.](#)



Réunion de quartier pour le centre-bourg

## Vie locale

### Consolider la vie locale

#### Cérémonies et manifestations

Moments forts et républicains, les cérémonies sont l'essence même de l'engagement citoyen que la commune se doit de faire vivre en rassemblant sa population. Par le 19 Mars, le 8 Mai, le 14 Juillet et le 11 Novembre, c'est la commémoration de l'engagement de nos aînés et le rappel de la préservation de la paix et de l'entente entre les peuples, que nous nous devons d'entretenir. Notons la belle unité intergénérationnelle avec la participation des enfants de nos 2 écoles à ces cérémonies.

La cérémonie des vœux, vraie rencontre entre les élus, nouveaux arrivants, associations et entreprises, permet à Monsieur le Maire de faire le bilan et rendre compte de l'année écoulée et de se projeter sur les projets à suivre.

#### Le Marché du Dimanche

Projet voulu par l'équipe municipale en 2014 et préparé avec soin par la commission créée à cet effet, le marché, ouvert en 2018, a donné et donne chaque dimanche matin l'animation et le renforcement de la vitalité attendus dans notre centre bourg. Les objectifs de ce projet : au-delà de la dynamique au sein du centre bourg, il s'agit de créer une nouvelle offre commerciale, renforcer la vie du dimanche matin, soutenir les commerçants locaux, permettre la réappropriation de l'espace public après travaux, valoriser les producteurs et les produits locaux, et bien sûr favoriser les rencontres entre les habitants. Un an plus tard, les objectifs sont atteints.



## Les supports de communication

### Toujours mieux vous informer

#### Le Sillon

Pour vous informer chaque mois : continuité de l'engagement à communiquer à travers ce bulletin municipal d'une manière générale sur l'actualité de la commune (les actions municipales, les actualités de notre jeunesse, le sport, les associations, la vie culturelle, la voix de la démocratie à travers l'expression de nos minorités). A noter que ce support est distribué par 7 Yffiniacais.

#### La lettre électronique

Sortie en janvier 2016, la lettre électronique compte aujourd'hui 600 abonnés. Proposée en moyenne tous les 15 jours, elle a pour

objectif de communiquer des infos brèves, de proximité, rapides, concises, épurées pour un message clair. 85 parutions à ce jour ont été envoyées. Si vous souhaitez la recevoir, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie ou sur le site internet de la mairie.

#### Alerte SMS

Par l'évolution des technologies de l'information et de la communication, Yffiniac a mis en place un service de messages par SMS sur le téléphone portable, avec l'objectif d'être informés et avertis en fonction des centres d'intérêts que vous avez choisis : alertes météo, réunions publiques, manifestations, etc.



Préparation du Sillon dans les bureaux de la communication



## Moments forts

- Marché du dimanche
- Journée citoyenne



Anniversaire du marché



Page Facebook de la ville d'Yffiniac



## Et pour prolonger les moments forts

Restons en contact ! le Sillon, le site internet, la lettre électronique, les alertes SMS ou la page Facebook, autant de moyens de rester connecté à l'actualité de la ville.

Pour recevoir la lettre électronique ou les alertes SMS, rendez-vous sur le site Internet en cliquant sur « **Newsletter** » et « **Alerte SMS** ».

Pour suivre les actualités de la commune sur Facebook, je suis la page **Ville d'Yffiniac**.

Cathy Rivière

Adjointe  
Vie Associative  
et Sportive

« Une dynamique et des équipements au service des associations et de l'épanouissement de nos concitoyens. »

Le tissu associatif yffiniacais contribue au développement sportif, culturel et social de la commune ainsi qu'à son rayonnement grâce au dynamisme et à l'engagement des bénévoles, des éducateurs et des adhérents. Pour toutes ces activités, la municipalité met à disposition gratuitement tous ses équipements adaptés et de qualité. Consciente des difficultés financières dues à la baisse des subventions et dans ce contexte économique difficile pour les associations, la municipalité a fait le choix, durant tout ce mandat, de maintenir ses aides.

### 53 associations

## Une dynamique associative

Notre commune compte 53 associations proposant des activités nombreuses et variées, et contribuant au développement sportif, culturel et social de la ville ainsi qu'à son rayonnement :

- 18 associations sportives
- 12 associations culturelles
- 4 associations enfance jeunesse
- 3 associations de quartier
- 16 associations dans d'autres domaines divers et variés.

3000 adhérents  
dont  
1200 Yffiniacais

## En chiffres



**53**  
associations



**21**  
équipements



**230 000 €**  
de subventions par an





*Le forum des associations*

## Un soutien constant

### Sous différentes formes

La commune soutient activement l'action des associations locales sous différentes formes.

- Maintien des soutiens financiers : pas de baisse des subventions tant au niveau du fonctionnement que de l'aide à l'emploi des 3 postes d'éducateurs sportifs et du poste de professeur de théâtre ;
- Maintien de l'aide aux déplacements ;
- Maintien de la mise à disposition à titre

gratuit des équipements nécessaires au bon fonctionnement des associations et à l'accueil de leurs adhérents :

- Maintien des aides matérielles et/ou techniques : mise à disposition de matériel, installation, logistique...
- Maintien des aides financières aux clubs recevant des yffinicaïs
- Maintien des soutiens aux événements marquants



*Le complexe sportif*

455 heures d'utilisation par semaine sur l'ensemble des équipements



## Moments forts

- Trail de l'Hippodrome
- Fête de la musique
- Fête du 14 juillet (animations et feu d'artifice)
- Forum des associations
- Cérémonie des récompenses
- Fête des chocards
- Accueil des jeunes de Wackersberg (jumelage)

## Infrastructures

### Des équipements de qualité

La commune dispose aujourd'hui de plusieurs équipements sportifs, espaces et autres locaux. Tous ces équipements très sollicités sont mis à disposition à titre gratuit et sont régulièrement entretenus par les services municipaux qui mettent tout en œuvre pour satisfaire les associations et leurs adhérents. Les salles de Coat Erbeau, Trait d'Union, des Fêtes et le Complexe Sportif ont ainsi bénéficié de quelques améliorations.

#### État des lieux des équipements sportifs :

- 8 salles pour la pratique de différents sports au complexe (arts martiaux, basket,

danse, tennis de table)

- 3 terrains de football (dont 1 dédié à l'entraînement)
- 1 skate park
- 1 mur d'escalade
- 9 salles pour la pratique sport détente, de loisirs créatifs et de convivialité
- 2 plateaux sportifs
- 1 tennis-boulodrome se composant de : 1 pôle tennis avec 2 courts et 1 mur d'entraînement ; 1 pôle boules bretonnes avec 16 allées de jeu dont 8 en intérieur ; 1 pôle pétanque avec 8 allées de jeu + 3 100 m<sup>2</sup> de terrains en extérieur.



Alain Thoraval

Adjoint  
Finances

## Les ressources en chiffres 2014-2019

75%

**11 200 K€**  
autofinancement

19%

**2 800 K€**  
fonds de compensation de la TVA  
Taxes aménagement  
Subventions

6%

**1 000 K€**  
emprunt

Les ressources financent les programmes d'investissement et le remboursement de la dette.



## « Des finances saines dans un contexte contraint. »

### Investissement

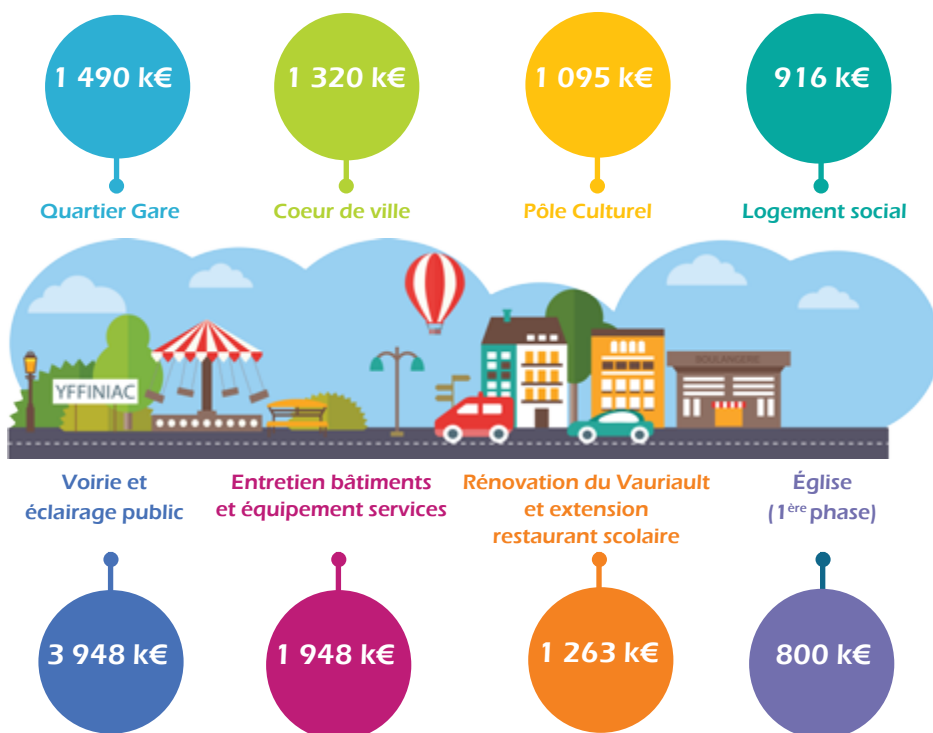
## Une politique volontariste

Au début de cette mandature en 2014, le contexte financier était difficile pour les collectivités locales, la baisse des dotations de l'état les ayant conduites à réduire leurs investissements. La municipalité d'Yffiniac a fait un choix inverse en lançant dès 2014 un programme d'investissement important, avec notamment l'aménagement du cœur de ville ainsi que des travaux de voirie conséquents. Cette politique volontariste a entraîné des économies financières sur les premiers appels d'offres en voirie, et a permis la réalisation d'aménagements de voiries supplémentaires et également de faire face à des imprévus, en particulier les travaux de l'église. Au total, près de 12,8 millions d'euros d'investissements (de 2014 à 2019) auront été financés par un emprunt de 1 million et en autofinancement.

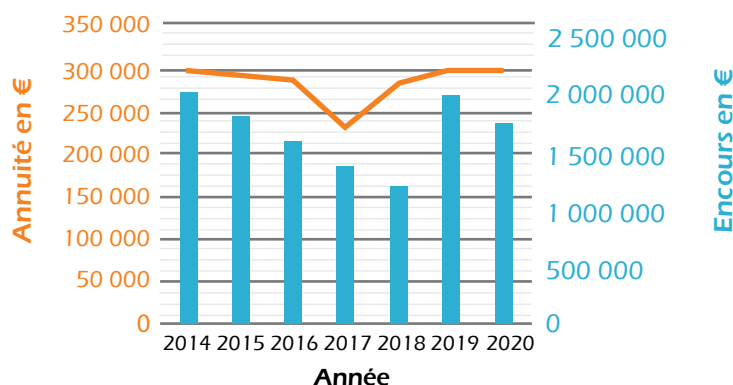
Par conséquent, l'objectif de limiter l'endettement a été tenu, car l'encours de la dette de 1 957 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2014 sera de 1 692 K€ au 31 décembre 2019.

Cette situation très saine des finances communales préserve notre capacité d'investissement pour l'avenir, malgré un contexte incertain avec la suppression de la taxe d'habitation à échéance 2020. La dernière tranche des travaux du quartier de la gare (450 K€), la deuxième phase des travaux de l'église (640 K€) ainsi que la poursuite d'implantation de logements sociaux (381 K€) seront à financer en 2020.

Pour mieux comprendre notre engagement, nous avons illustré sous forme de graphique les programmes d'investissement de la commune depuis 2014.

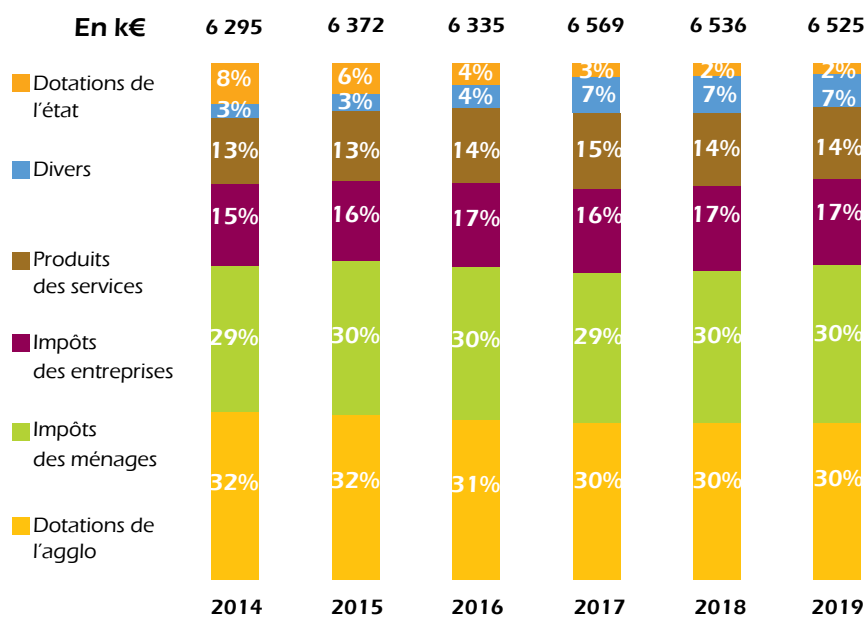


## Endettement : les emprunts en cours

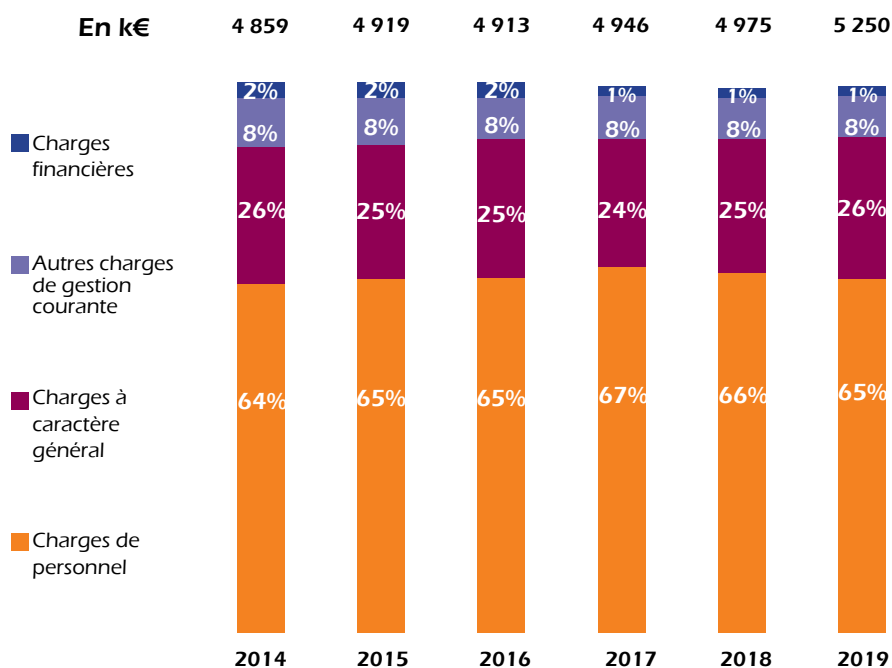




## Répartition des recettes de fonctionnement



## Répartition des dépenses de fonctionnement



## Recettes fiscales communales en €



En 2017 (euro / habitant)	Montant communal	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
<b>Taxe d'habitation</b>	<b>203</b>	238	220	201
<b>Taxe foncière</b>	<b>347</b>	261	246	261
Dont locaux d'habitation	<b>154</b>	184	176	175
Dont locaux professionnels	<b>193</b>	77	70	86

Fonctionnement  
Les priorités

L'objectif que nous avons fixé en 2014 pour cette mandature, était de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en conservant des services de qualité à la population et en développant de nouveaux services. Par exemple, nous avons mis en place le Point Information Jeunesse et le marché du Dimanche. Les dépenses de fonctionnement ont évolué de 2.04% entre 2014 et 2018, avec une inflation cumulée sur cette période de 3.5% ce qui équivaut à une baisse en euro constant. Cette politique de maîtrise des charges a permis de conserver une épargne de gestion élevée, elle permet de financer le remboursement des annuités, de dégager de l'autofinancement pour les investissements et, par conséquent, limiter le recours à l'emprunt.

« Nous nous étions également engagés à ne pas augmenter les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxes foncières), ceux-ci sont restés identiques depuis 2014. »

A titre d'exemple, pour un foyer avec deux enfants, la pression fiscale à Yffiniac est plus modérée que dans les communes voisines. En 2007, la taxe d'habitation était de 410 € alors que la moyenne de l'Agglo à 14 communes était de 469 €.



Sylvia Paulin-Verdier

Adjointe  
Vie Culturelle



« Une politique culturelle riche et variée fortement dynamisée par l'ouverture de la nouvelle médiathèque en début de mandat. »

### Le Patio

Une offre culturelle riche et évolutive

**Proposer une offre culturelle diversifiée de qualité et accessible, faire découvrir des animations nouvelles, rencontrer des auteurs, des artistes, voici les priorités que s'est donnée la Municipalité afin d'apporter aux Yffiniacais une culture éclectique et abordable par tous.**

L'inauguration en décembre 2014 du Patio, nouveau Pôle culturel, a apporté une nouvelle dynamique. L'optimisation de l'espace culturel du centre bourg, niché entre les écoles et la mairie, a permis d'installer de manière rationnelle et accueillante les activités suivantes :

**La Médiathèque** avec des surfaces et des installations adaptées à l'accueil et aux besoins du service ; des espaces dédiés pour la consultation gratuite et le prêt d'ouvrages (jeunesse, bd, romans, CD, DVD, ressources numé-

riques... ). A noter que l'abonnement d'un an pour une famille revient seulement à 17 €. En 5 ans, on a constaté une augmentation de 200 abonnés et de 30 000 prêts annuels supplémentaires ! Plus de 20 000 ouvrages et plus de 1 000 abonnés à Yffiniac, ce qui représente 1 Yffiniacais sur 5 !

Chacun peut profiter de ce lieu ouvert gratuitement à tous : particuliers, familles, classes, les petits de la crèche et Relais Assistantes Maternelles, centre de loisirs...

Pour que l'accès à la culture s'adresse à tous, il est important de rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir découvrir et apprécier les services offerts au Patio : la consultation sur place, les spectacles, les conférences, les expositions, les concerts... sont gratuits et même conseillés !

### En chiffres



**17€**

l'abonnement annuel pour une famille à la médiathèque



**1000**

abonnés



**20 000**

ouvrages



### Les Médiathèques de la Baie

S'appuyer sur un réseau

Depuis 2014, la commune d'Yffiniac s'est inscrite dans le réseau des Médiathèques de la Baie qui regroupe à ce jour 28 communes sur les 32 de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Avec une carte d'abonnement, des prêts sont possibles dans ces 28 communes

et un accès sur le site [mediathequedelabaie.fr](http://mediathequedelabaie.fr) sur lequel sont disponibles de nombreux services : réservations, livres numériques, vidéo à la demande, musique, cours de langues, soutien scolaire, jeux ludo-éducatifs... dans la rubrique « la Baie numérique ».



## Le réseau des Médiathèques de la Baie

Les communes participantes coordonnées par Saint-Brieuc Armor Agglomération, unissent leurs actions pour vous proposer plus de documents, plus de services, plus d'animations, plus de numérique, plus d'accessibilité, plus d'échanges et de partage grâce à ce réseau baptisé Les

Médiathèques de la Baie. Ce projet est financé, à parts égales, par les 28 communes membres du réseau et par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Sa mise en place a également bénéficié du soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne et de la Région Bretagne.



## Des espaces dédiés

De la lecture mais pas que...

### Une salle d'exposition

Appréciée par les visiteurs dès l'entrée dans le Patio, elle est également très sollicitée par les artistes. Des expositions pluridisciplinaires sont proposées (photos, peintures, sculptures) ainsi que des expositions à thème comme sur la guerre 14-18, des cartes postales anciennes sur Yffiniac, la Réserve naturelle de la Baie...

### Deux salles d'activités

Baptisées L'Escapade et Libre-cours, ces deux salles accueillent les usagers des salles associatives pour des activités principalement manuelles et culturelles mais aussi de spectacles, d'accueil d'auteurs, d'accueil de classes, de partage de lectures (2 prix littéraires : Cézam et Litt' et Nature), des rencontres, des ateliers, des spectacles, des concerts, des conférences, le Mois du numérique...

### Le patio (du Patio !)

Lorsque la météo le permet, on peut s'installer à l'extérieur pour une lecture ou une animation en plein air.

### L'esplanade du Patio

Espace extérieur à proximité directe avec la salle Trait d'Union pour des manifestations culturelles et festives comme la fête de la musique qui, tous les 21 juin, est animée par les talents de nos associations. Un rendez-vous chantant et dansant désormais attendu pour le plaisir des petits et grands pour fêter l'été.

### L'espace Multimédia

L'espace dispose de six postes informatiques. Ouvert à tous pour des consultations et des conseils, il propose également, sur réservation, des ateliers d'initiation ou sur des thématiques.



## Moments forts

Et au-delà

Perpétuer les traditions

### Les Chocards

Cette fête traditionnelle Yffiniacaise s'installe chaque année durant les deux derniers week-ends de novembre dans notre commune. En plus de régaler de ces pâtisseries locales les habitants, la fête des Chocards offre, grâce au service culturel, au comité d'animation et aux associations un programme alléchant et varié de concerts, spectacles et animations diverses.

### Comité de Jumelage

Très actif, le comité de Jumelage Yffiniac-Wackersberg en partenariat avec la commune, reçoit chaque année une vingtaine de jeunes Allemands à la Pentecôte tandis que les jeunes Français se rendent en Bavière début juillet, encadrés par des bénévoles du Comité. Les adultes se reçoivent tous les deux ans. C'est l'occasion de partages culturels enrichissants et conviviaux qui contribuent à renforcer nos liens européens.

### Empreintes Yffiniacaises

La mairie s'est dotée, grâce à Marianick et Guy Prigent (auteurs), de deux ouvrages relatant chacun le passé des deux écoles d'Yffiniac (historique, témoignages). De précieux recueils qui participent à la conservation de notre patrimoine local (disponibles à la Médiathèque).



Elisabeth Jouan

Adjointe  
Enfance Jeunesse  
et Vie Scolaire



« Notre priorité est d'offrir des conditions d'accueil et d'encadrement de qualité afin de répondre aux besoins de toutes les tranches d'âge, du petit enfant au jeune adulte. »

### Notre projet éducatif

## De la petite enfance à la jeunesse

#### Comment se construit un projet éducatif ?

Il se construit avec vous ! Une réflexion a été menée en 2017 avec les membres du comité enfance jeunesse (élus, agents communaux, représentants des parents) afin d'élaborer le nouveau projet éducatif. Il est le fil conducteur pour les animateurs de nos services petite enfance, enfance-jeunesse, afin d'accompagner au mieux les enfants et les jeunes dans le respect des valeurs éducatives que nous voulons transmettre.

#### Flexibilité pour l'accueil des tout-petits

Ces dernières années, la crèche a su s'adapter et augmenter les contrats d'accueils occasionnels. Cela a permis d'accueillir plus d'enfants à l'année et de répondre au plus près aux besoins des familles (accueil avec horaires et/ou jours variables). Un travail important a également été fait au sein de la structure et des moyens mis en place afin de répondre au mieux aux demandes d'accueil d'enfants en situation de handicap.

et viennent plus librement et à leur rythme. Cette nouvelle configuration a pour but d'améliorer les conditions de travail du personnel souffrant parfois de mal de dos. De nouveaux plans de change avec des escaliers intégrés ont trouvé leur place.

## En chiffres



**52**  
agents mobilisés  
auprès des enfants



**140 m<sup>2</sup>**  
d'extension au restaur-  
ant scolaire en 2017



**485**  
enfants au restaurant  
scolaire en moyenne  
par jour



#### De nouveaux aménagements à la maison de la petite enfance

Suite à une étude ergonomique en octobre 2015, de nouveaux aménagements ont été créés grâce à la suppression de la mezzanine. Ces espaces très ouverts visuellement favorisent la vie en collectivité, les enfants vont



#### Les services péri et extrascolaires

### L'accueil des enfants au quotidien

#### L'accueil périscolaire

Un accueil périscolaire est organisé le matin et le soir pendant l'année scolaire. Suite à l'arrêt des TAP en 2018 (Temps d'Activités Périscolaires), les animateurs proposent depuis cette année des activités sur le temps du midi. Organisées par atelier, les enfants choisissent l'animation qui leur convient selon leurs âges, leurs goûts. Par ailleurs, la cour de la garderie s'est garnie de nouveaux jeux tracés au sol permettant de proposer de nouvelles activités comme l'incontournable marelle.

pendant les vacances et peut se faire à la demi-journée pour les mercredis.

Depuis 2 ans, Un camp d'été est organisé au mois de juillet avec un budget supplémentaire de 2500 € et 2 animateurs dédiés à cette activité.

A noter que des jeux au sol ont aussi été dessinés dans la cour de l'accueil de loisirs de la Croix-Bertrand.

#### L'accueil de loisirs

Un accueil de loisirs est organisé le mercredi ainsi que lors de chaque période de vacances scolaires (excepté à Noël). Un programme multiple et varié par thème est réfléchi et organisé par l'équipe du service enfance-jeunesse. Les ateliers sont organisés par tranches d'âges 3-6 ans, 6-10 ans. Les activités Entre-deux et L'Antrejeunes 13-17 ans.

Nouveauté : l'inscription se fait à la journée





### La restauration scolaire

Le déjeuner est un moment privilégié dans la journée de l'enfant. L'occasion de rappeler que les conditions d'accueil sont primordiales. Chaque jour, entre 470 et 500 enfants sont attendus par l'équipe de restauration. Pour ce faire, afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel, d'importants travaux ont été réalisés au cours de ce mandat, à commencer par l'extension du 1<sup>er</sup> étage du restaurant scolaire, représentant une surface de 140 m<sup>2</sup>. Ce nouvel espace, pouvant accueillir 120 enfants a été équipé de tables neuves, recouvertes d'un revêtement

antibruit afin d'améliorer l'acoustique de la pièce. Dans la partie confection des repas et laverie-vaisselle, de nouveaux aménagements ont été repensés pour plus d'ergonomie. Côté repas, le bio s'installe progressivement dans la composition des menus (laitage, œufs, pâtes). En 2017, des actions ont été menées auprès des enfants en vue de les sensibiliser au gaspillage alimentaire. Il est à noter que depuis fin avril, les enfants de CP, qui auparavant utilisaient le self, sont servis désormais à table dans le nouvel espace repas pour un meilleur confort

### Les écoles

## Un soutien constant pour l'éducation

Chaque année des améliorations ont été apportées dans les classes maternelles et élémentaires. Toutes les classes élémentaires sont équipées de nouvelles tables. Des stores et des rideaux ont été renouvelés dans les salles. Des travaux ont été réalisés dans le hall d'accueil de l'école élémentaire, ainsi que dans le bureau de la directrice et la salle des enseignants. Toutes les classes

en élémentaire sont équipées d'un vidéo-projecteur interactif. En 2019, 4 classes de maternelles ont été équipées de tablettes numériques.

Nous assurons un financement annuel aux écoles (Simone Veil et Saint-Aubin) pour des animations telles que la piscine ou les classes de découvertes.



## Moments forts



### Un changement de nom emblématique pour l'école primaire

En juillet 2018, Simone Veil entrait au Panthéon. Le groupe scolaire du Bois Gilbert a été baptisé du nom de cette femme dont les nombreux combats politiques pour défendre nos droits résonnent encore de nos jours. La proposition à l'initiative d'une des enseignantes, a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. Aujourd'hui plus que jamais des symboles forts sont essentiels pour accompagner l'éducation des plus jeunes.

### Le Point Information Jeunesse (PIJ)

## Véritable centre de ressources

Inauguré en septembre 2015, le Point Information Jeunesse (ou PIJ) est un espace d'accueil et d'information s'adressant à un large public de 17 à 30 ans. C'est un lieu d'information et de documentation dans de nombreux domaines : emploi, santé, voyages, formation à l'étranger, baby-sitting. Depuis novembre 2018, le PIJ a déménagé et se trouve dans les locaux de l'école Simon Veil, rue du Bois Gilbert.



Dominique Feignan

Adjoint  
Urbanisme  
et Environnement



« Un urbanisme durable au service du développement, du cadre de vie et du logement. »

### Aménagement de la gare

- Création du lotissement du Buchonnet 160 logements dont 30% de logements sociaux. Réalisation en cours en 4 tranches.
- Gestion de la friche industrielle rue François Jaffrain avec création de 16 logements sociaux (projet en cours de réalisation).



## Programme

### Urbanisme

Aménagement à la gare

Rénovation du centre bourg

Gestion des dossiers réglementaires

Logements sociaux

### En chiffres



**130**

logements sociaux dans les prochaines années



**25 ha**

espaces verts sur la commune



**250 000 €**

budget des espaces verts

### Cœur de ville

- Restructuration totale du centre bourg favorisant les déplacements doux et les rencontres.
- Mise en place de la zone bleue pour une meilleure gestion du stationnement.



### Dossiers réglementaires

- Prise en compte du nouveau SCOT\*
- Intégration du nouveau PLH\*
- Mise en place du PPRI\*
- Révision du PLU\*



### Logements sociaux

Poursuite de l'effort de la Municipalité par la mise en place de projets structurants à destination du logement social : Les Villes Hervé (réalisé), Rue François Jaffrain, Café de Bretagne et garage Renault (en cours).



**Biodiversité**

- Mise en place du fauchage différencié
- Prolongation de l'opération zéro phyto
- Entretien saisonnier des espaces remarquables (Les Jearnottes)



**Eco-pâturage**

- Mise en place de l'éco-pâturage sur 2,3 ha. 6 secteurs sont concernés.



**2014**

**Environnement**

Respect de la biodiversité

Agrandissement du Parc au fil de l'eau

Mise en place de Jardins Partagés

Effort sur les économies d'énergie

**Parc Au fil de l'eau**

Le parc s'étend sur une superficie de plus de 5 ha avec de nouveaux aménagements :

- Installations de nouveaux jeux (araignée, tyrolienne, toboggan)
- Mise en place de toilettes sèches
- Installation d'un verger
- Cheminement accessible PMR\*



**Parc Au Fil de l'Eau**

- Création de jardins partagés participant à l'embellissement du parc : 20 parcelles individuelles + 1 parcelle collective
- Alimentation autonome en eau par pompe solaire



**Economies d'énergie**

- Mise en place de LED chaque fois que c'est techniquement possible
- Installation de panneaux photovoltaïques (projet en cours)
- Optimisation des installations existantes



**Définitions**

- \*Scot : Schéma de Cohérence Territoriale
- \*PLH : Plan Local de l'Habitat
- \*PPRLI : Plan de Prévention des Risques Littoraux et Inondation
- \*PLU : Plan Local d'Urbanisme
- \*PMR : Personnes à Mobilité Réduite

Jean-yves Martin

Adjoint  
Travaux  
et Réalisations



« Le programme était d'améliorer, de sécuriser et d'embellir : les projets sont pratiquement tous réalisés ou engagés... »

### Infrastructures

## Entreprendre et consolider

#### Les bâtiments

- Création de la salle du Vauriault permettant d'accueillir 80 personnes, comprenant une cuisine équipée et des espaces verts (720 000 €).
- Rénovation de la salle Le Trait d'Union offrant un meilleur confort thermique et acoustique, que ce soit pour les occupants et riverains (65 000 €).
- Agrandissement de la restauration scolaire, offrant un meilleur confort aux élèves et permettant d'accueillir 120 enfants. Il améliore aussi les conditions de travail du service (485 000 €).
- Création du garage Dolto qui permet d'accueillir les véhicules communaux et des box pour les associations (152 000€).

- Rénovation de l'église Saint-Aubin, réalisée en 3 phases à partir de début 2020. La première phase concernera la restauration du clocher en maçonnerie intérieure et extérieure (425 000 € ). Une cloche a déjà été rénovée en 2018 .



## En chiffres



**10,7 km**  
voirie rurale  
rénovée + chemins



**3 ans**  
de travaux pour le  
réaménagement du  
centre-bourg



**80**  
arbres plantés dans le  
centre-bourg

#### Des travaux en régie

Ils concernent des travaux d'entretien réalisés par les services municipaux pour améliorer et préserver le patrimoine. Quelques exemples :

- toiture de l'ancienne maison du Vauriault
- remplacement des néons par des leds à la salle des fêtes et à l'EVI
- réfection d'un mur salle Belvédère
- remise aux normes d'accessibilité dans les différents bâtiments communaux
- remplacement des anciennes toilettes dans les écoles
- réfection des logements à l'Espace de vie (sol et peinture)

- rénovation des toilettes et de la toiture du four à Coat Erbeau
- rénovation des vestiaires des terrains de football
- modification ergonomique de la restauration scolaire
- création d'un local jeux à la garderie

Les services municipaux ont en charge le fleurissement tel que l'aménagement du Parc Au fil de l'eau, le rond-point de la Gare, de la Bourdinière et prochainement le rond-point de la Croix-Bertrand, sans oublier les travaux d'entretien du parc automobile, des panneaux de signalisation et de la voirie rurale.

#### Mise aux normes voirie et bâtiments

Des aménagements ont été mis aux normes selon l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmé) et le PAVE (Plan d'Accessibilité voirie et équipements).

#### Un cheminement sécurisé pour les piétons

En 2014 nous nous sommes engagés à améliorer la sécurité lors des déplacements qu-



tiens pour les piétons. Les aménagements ont concerné les espaces suivants :

- terminaison du chemin piéton de la rue Georges Pompidou vers les Villes Hervé.
- rénovation des trottoirs rue André Malraux et rue Georges Pompidou
- rue des Grèves
- sortie de la Croix-Bertrand vers les Villes Tanets (travaux prévus en septembre/octobre)
- création de plateaux avenue de St-Brieuc
- allée centrale du cimetière du Bourgneuf
- remplacement de la passerelle à l'étang de l'Écluse.





## Aménagement de la voirie

### Des aménagements pour mieux circuler

**Rue de Plédran** : création d'un plateau pour la mise en sécurité devant l'école (82 000€).

**Allée François Dolto** : création de l'esplanade du Patio et aménagement de la rue (107 000€).

**Rue Général de Gaulle** : les travaux réalisés suite à la mise aux normes de l'assainissement et des réseaux d'eaux pluviales ont permis de mettre aux normes d'accessibilité les trottoirs et l'aménagement de 2 placettes (224 000 €).

**Rue de la Croix-Bertrand** : des travaux d'effacement de réseaux EDF, téléphone et d'éclairage public ont été effectués en amont de l'aménagement de la voirie et des trottoirs (221 000 €).

**Lotissement des Grèves** : suite à de gros travaux d'assainissement et de réseaux d'eaux pluviales, il a été décidé de rénover celui-ci en créant des trottoirs plus larges, des places de parking, un rond point à l'entrée principale. Celui-ci a d'ailleurs fait l'objet d'un fleurissement avec des pots de fleurs de couleur (474 000 €).

**Rue du Dernier Sou** : l'aménagement avec des plateaux pour réduire la vitesse, le cheminement pour les piétons permettant

un accès sécurisé au lotissement, la création d'espaces verts et la rénovation de l'éclairage public ont été réalisés (112 000 €).

**Rue François Jaffrain** : la portion de rue du rond-point de la gare jusqu'au chemin du Vêtu a été sécurisée là aussi avec la création de trottoirs et de cheminement pour les piétons (63 000 €).

**Carrefour des Grèves** : l'aménagement du carrefour avec la route des Petits Ponts sera revu au 3<sup>e</sup> trimestre avec la création d'un parc avec parking (170 000 €)

**Centre Bourg** : voir rubrique environnement (coût 1 107 000 €).

#### Participation financière de l'agglomération pour les réseaux d'assainissement et d'eau potable

- avenue du Gal de Gaulle : 514 000 €
- place de la Mairie : 492 000 €
- place des Chocards : 471 000 €
- avenue de Saint-Brieuc : 404 000 €
- rue de la Croix-Bertrand : 106 000 €
- secteur de la Gare : 1 488 010 €
- lotissement des Grèves : 140 000 €



La rue du Dernier Sou

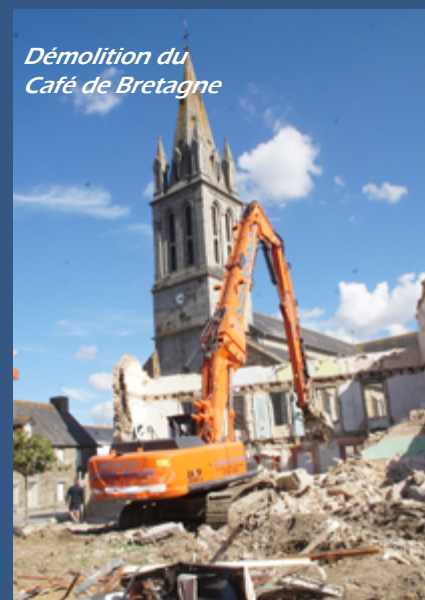


La rue François Jaffrain



## Moments forts

Démolition du Café de Bretagne



La rue de la Croix-Bertrand



La salle du Vauriault



## Entretien de voirie communale

Tous les secteurs de la commune ont été impactés, en 5 ans, **32 voies** ont été traitées entièrement ou partiellement en enrobé ou tri-couches (725 000€).

Annick Glâtre

Adjointe  
Affaires Sociales



## En chiffres



**324**

personnes de + de 75  
ans sur la commune



**90**

colis de Noël par an



**15**

studios aménagés  
pour les seniors



« L'accompagnement du vieillissement est au cœur des préoccupations du CCAS, ce secteur a connu une grande mutation au cours de cette mandature avec le passage du Service d'Aide à Domicile (SAAD) à l'intercommunalité ».

### Personnes âgées

## Favoriser le maintien à domicile

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Saint-Brieuc Armor Agglomération a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la création de la nouvelle agglomération représentant 32 communes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le service d'aide à domicile et le portage des repas géré par le Comité d'Entraide du canton ont été transférés au CIAS. Ce nouveau service intervient auprès des habitants du nouveau territoire intercommunal, y compris Yffiniac. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Service de Soins Infirmiers à Domicile du Comité d'Entraide, a suivi. Le but de cette nouvelle organisation est d'harmoniser et d'améliorer la qualité des services rendus aux personnes âgées 7 jours sur 7 avec une plus grande amplitude horaire, de favoriser la mutualisation des moyens, de pro-

fessionnaliser les agents intervenants à domicile et maintenir la proximité. L'objectif de ce regroupement est aussi et avant tout de permettre aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles dans les meilleures conditions. Afin de préserver la sérénité des bénéficiaires, ce sont les mêmes aides à domicile qui interviennent aux horaires habituels.

Bien entendu, le Centre d'Action Communal (CCAS) reste présent sur la commune pour l'ensemble des autres compétences notamment en matière de soutien financier (secours alimentaires, factures d'énergie, tarification sociale des Transports Urbains Briochins, aide médicale et sociale). Le CCAS accompagne également les personnes dans leurs démarches administratives.



### La résidence de l'Hermine

Au sein de l'Espace de Vie, la résidence de l'Hermine comprend 15 studios à loyer modéré réservés prioritairement aux personnes âgées autonomes et en second lieu à des étudiants ou des jeunes travailleurs. A ce jour, ils sont tous occupés. La résidence offre la possibilité aux personnes âgées de déjeuner tous les jours du lundi au vendredi à 12h. Les repas, composés de produits frais, sont

préparés sur place par la cuisine centrale. Inscriptions en mairie, prix du repas : 6,80 €.

### L'EHPAD du Cré

Créé en partenariat avec la commune d'Hillion, l'Ehpap du Cré est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014. Sa capacité d'accueil est de 63 places dont 23 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



## Actions solidaires

### Un accompagnement au quotidien

#### Rencontres intergénérationnelles

Des rencontres intergénérationnelles ont été proposées par le Point Information Jeunesse autour de différentes thématiques :

- vivre à Yffiniac il y a 80 ans
- rencontres contées en Gallo
- « Paroles de guerre », échanges avec les résidents de l'EHPAD du Cré qui ont raconté leur vie d'adolescents pendant la guerre.
- ateliers de cuisine

#### Prévention des accidents domestiques

Le CIAS, dans le cadre du projet « Prévention santé » a proposé également 2 ateliers sur le projet : « Bien vivre au sein de son logement »

#### Le repas du CCAS et les colis de fin d'année

2 temps forts dans l'année :

- le repas annuel du CCAS à la salle des fêtes. Environ 200 personnes âgées de 73 ans et plus participent à ce rendez-vous très apprécié.
- pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à ce repas pour des raisons de santé, un colis leur est remis par un élu lors d'une visite à domicile.

#### Soutenir l'insertion

La commune adhère depuis plus de 10 ans

aux chantiers d'insertion du canton de Tré-gueux proposés par l'association Les Brigades Vertes. Ces chantiers ont vocation à employer, dans le cadre d'activités adaptées, des bénéficiaires du RSA. La commune bénéficie d'environ 7 semaines d'intervention annuelle, essentiellement pour l'entretien des espaces verts. Cela représente pour l'année 2018 la somme de 10 129 €. Par ailleurs, la commune a également un partenariat avec 2 Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) : les Ateliers de la Baie à Hillion et l'Esatco (ex Ateliers Briochin) assurent une prestation d'entretien des espaces publics du centre bourg, l'entretien des aires de regroupement des containers collectifs, une partie de l'entretien des espaces verts sur la commune (12 ha sur 21 ha) soit un montant de 124 000 €.

**Le CCAS** a pour vocation d'accueillir, d'écouter, d'informer, de conseiller, d'orienter, de soutenir, d'accompagner...

**La solidarité est une priorité forte de la commune d'Yffiniac.**

La municipalité soutient également **Les Amis de la Baie**, qui proposent un rendez-vous bimensuel le jeudi avec des sorties.



## Moments forts



*L'EHPAD du Cré*



*Entretien des espaces verts par les Ateliers de la Baie*



*Assemblée générale des Amis de la Baie*

Fernand Robert

Conseiller



La mandature en cours prend fin en mars 2020, date à laquelle le conseil municipal sera renouvelé.

Nous sommes à quelques mois de cette échéance. C'est donc l'occasion de dresser un bilan de la vie municipale au cours de ce mandat.

Notre groupe, composé de 4 élus, avait demandé dès le mois de mai 2014 à être associé à l'élaboration de l'ordre du jour des conseils municipaux, ce qui sera refusé d'emblée par le maire.

Nous avons participé aux commissions,

Écouter-Échanger-Agir pour YFFINIAC

## Un mandat qui s'achève....

conseils municipaux et voté sur les rapports présentés. Nous ne disposons pas d'un espace d'écriture suffisant dans ce bulletin, pour y consigner l'ensemble de nos prises de position.

Nous avons, dans ces diverses instances, fait part d'inquiétudes et d'interrogations sur les choix d'investissements de la majorité, en mesurant le besoin par rapport aux attentes de la population et les coûts engendrés par les projets.

Nous avons été soucieux, du niveau de pertinence des services transférés à l'agglomération et de leur capacité à soulager financièrement notre collectivité.

Nous avons constaté, que l'Agglomération prend une part prépondérante dans la gestion de notre territoire. Les décisions stratégiques y sont prises, le pouvoir de l'intercommunalité remet ainsi en question le rôle des élus communaux, d'autant plus que nous avons perdu un représentant au conseil d'Agglo. Nous pensons que la mairie doit rester le lieu privilégié des services au public et le lien de proximité indispensable pour la population.

Nous nous sommes attachés, à proposer des actions pour améliorer le quotidien des yffiniacais –Arrêt de bus aux Grandes Pâtures- Abattement spécial handicapé pour la taxe d'habitation –Exonération de la taxe abris de jardins-Initiative de réunion pour les riverains du Pont St Jean pour les problèmes d'inondations-Demande de sécurisation à la Croix Bertrand et aux Fraîches-Passage en gestion communale

du lotissement de la Ville Volette.....

Pour ce qui est des investissements prévus, nous avons validé le plan de rénovation de notre église. Le lotissement du Buchonnet se remplit rapidement et verra dès 2020 la création d'un giratoire au carrefour de la Ville Volette, grâce à un financement du Conseil Départemental.

Au chapitre des situations que nous avons eues à déplorer, c'est bien entendu le « Raté » du collège qui ouvrira ses portes comme prévu à la rentrée 2020, mais pas sur la commune d'Yffiniac.

Le rendu de l'aménagement du cœur de ville n'est pas à la hauteur de ce que nous avons espéré, à cause des murs qui donnent un effet « cloison » et un plan de circulation générateur de situations dangereuses, en particulier pour la sortie de la place des Chocards.

Nous avons été, au cours du mandat, une opposition attentive, vigilante, responsable et aussi critique, excluant les comportements de posture qui nuisent à tous débats. Par nos visites de quartiers, nos permanences mensuelles, notre rubrique du Sillon, nous avons été et serons toujours à votre écoute.

Vos conseillers :

F.Robert A.Pihan F.Bouliou M.Ballay  
07-82-22-88-16  
Fryffi2014@free.fr



## L'intercommunalité

# Un territoire qui s'agrandit

L'année 2017 aura été marquée par le brusque coup d'accélérateur de la mise en place d'une nouvelle intercommunalité liée à l'application de la fameuse loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 17 août 2015. Ainsi, Saint-Brieuc Agglomération est-elle devenue au 1<sup>er</sup> janvier 2017 Saint-Brieuc Armor Agglomération, composée de la communauté d'agglomération initiale avec ses 14 communes à laquelle sont venues s'ajouter les communautés de communes de Centre Armor puissance 4, Sud Goëlo et Quintin Communauté ainsi que la commune de Saint-Carreuc. Ce nouveau territoire de 601 km<sup>2</sup> regroupe 32 communes. Sa population était au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de 151 246 habitants devenant ainsi la 4<sup>e</sup> agglomération de la région Bretagne.

### Pourquoi cette fusion ?

L'un des arguments principaux est de permettre de rapprocher les territoires administratifs des bassins de vie des citoyens. En clair, cette nouvelle intercommunalité veut améliorer un service de qualité et de proximité, et ce compte tenu des nouvelles habitudes et modes de vie des habitants. En effet, force est de constater que la plupart des familles habitent, travaillent, étudient, consomment et profitent de leurs loisirs dans des communes différentes. Un autre argument est celui de permettre d'impulser une nouvelle dynamique en Bretagne Nord, notamment en matière économique. Cette nouvelle entité de 32 communes devient la 1<sup>ère</sup> agglomération des Côtes d'Armor.

### 3 types de compétences

Saint-Brieuc Armor Agglomération a repris les compétences des anciennes intercommunalités. Elle exerce des compétences obligatoires, imposées par la loi. Les communes peuvent décider librement de transférer à l'Agglomération d'autres compétences, il s'agit des compétences facultatives et optionnelles.

### Des élus de chaque commune

Afin de mener à bien ses missions, la nouvelle intercommunalité se compose de plusieurs vices-présidents et conseillers. On en compte 80. Michel Hinault a, par exemple, été élu 12<sup>e</sup> vice-président chargé de l'Énergie et du Développement Durable.

## Trois questions à Michel Hinault

### Quelles sont les conséquences de cette nouvelle organisation sur notre commune ?

Je tiens tout d'abord à vous préciser que sa construction, au pas de charge, n'a pas été de tout repos, car elle consistait à agréger des territoires différents, avec des cultures, des histoires, des spécificités de compétences qui leur étaient propres et relevant par ailleurs de structures juridiques différentes. Concernant les principales conséquences, Annick Glâtre, adjointe aux Affaires Sociales l'a évoqué en amont, c'est le transfert de l'aide à domicile aux personnes âgées à l'agglomération. Ce transfert, statutairement obligatoire, a concerné 6 agents du CCAS d'Yffiniac. Pour l'anecdote, ce sont les 6 premiers agents transférés depuis que l'intercommunalité s'est mise en marche sur notre territoire.

### D'autres transferts de compétences sont-ils ou ont-ils été concernés ?

Les précédents transferts significatifs intéressaient des agents déjà intercommunaux puisqu'ils relevaient tous du SIVOM de la Baie (collecte des ordures ménagères, prestations d'entretien de voirie,

intervenants musicaux, coordinatrices du Relais Parents Assistants Maternels). Le second transfert important concerne l'urbanisme, induit dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014 (Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé). Même si l'agglomération en assure officiellement la maîtrise d'ouvrage du PLU, la commune reste pilote de la révision du PLU, engagée avant ce regroupement.

### Quel rôle l'intercommunalité joue pour la commune d'Yffiniac ?

L'intercommunalité joue ainsi un rôle particulièrement important pour l'ensemble des communes de l'agglomération, à travers plusieurs compétences en matière de services. Je veux citer notamment l'eau, l'assainissement, le ramassage des ordures ménagères et bien-sûr les transports. En matière de développement économique, Saint-Brieuc Agglomération gère 4 zones d'activités artisanales et commerciales accueillant près d'une soixantaine d'entreprises employant plus de 2000 personnes : la Ferrère, la Bourdinière, l'Écluse et le Moulin à Vent.



**32 communes**  
**1 territoire de 601 km<sup>2</sup>**  
**151 246 habitants**

## Quelques exemples de compétences

### Des compétences obligatoires

- Développement économique (aménagement des zones d'activité industrielle, commerciale, artisanale telle la zone de la Bourdinière)
- Aménagement de l'espace communautaire (organisation des transports urbains)
- Équilibre social de l'habitat : programme local de l'habitat, aide au financement des logements sociaux
- Collecte des déchets, l'eau, l'assainissement

### Des compétences optionnelles

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire (rocade)
- Construction, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (hippodrome de la Baie)
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et contre les nuisances sonores)
- Développement culturel (spectacles vivants et arts visuels tels que le festival Photoreporter

### Des compétences supplémentaires

- Gestion complète de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc
- Création, gestion et développement d'un Relais Parents Assistants Maternels
- Aménagement de sentiers ouverts aux randonnées et d'équipements nécessaires
- Animation, élaboration, mise en oeuvre et suivi d'actions de restauration et d'entretien des cours d'eau et des zones humides

Mairie d'Yffiniac



# « Nos équipes à votre service »



## 2001 - 2019

### L'adaptation des services

Depuis 2001, l'évolution que la commune a connue en termes d'équipements et de services aura été accompagnée d'un changement tout aussi important et nécessaire, mais par nature plus discret : le développement et la structuration des services municipaux. L'adaptation est l'un des principes fondamentaux du service public et dans ce domaine, les agents de la commune ont dû faire preuve de grandes capacités, tant leur environnement professionnel s'est modifié.

D'abord d'un point de vue purement quantitatif, les services municipaux ne pouvaient que « mécaniquement » prendre de

l'ampleur car Yffiniac, qui compte aujourd'hui 5 110 habitants, en a gagné 1 178 (+ 30 %) sur ces 18 dernières années.

## En chiffres



**83**  
agents au service de la collectivité



**53 %**  
des agents consacrés à l'accueil des enfants



**59**  
femmes pour 24 hommes



### Chiffres officiels des recensements (population totale)

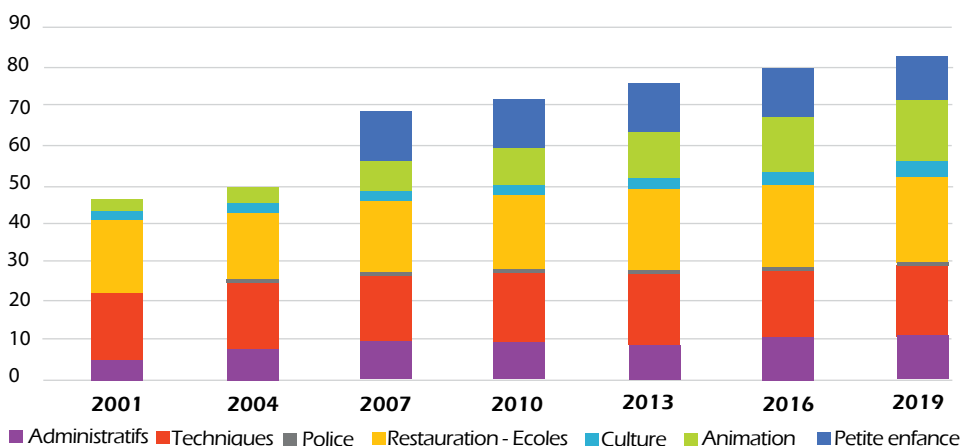
2001*	3932	2011	4804	2014	4874	2017	5063
2009	4594	2012	4921	2015	4920	2018	5093
2010	4687	2013	4887	2016	4991	2019	5110

■ Années      ■ Nb d'habitants

(\*) Recensement de 1999 - Le nouveau dispositif de recensement avec mise à jour annuelle des chiffres date de 2009

Cette augmentation a bien sûr justifié la création de nouveaux services, de nouveaux emplois... En 2001, le tableau des effectifs comptait 47 agents et il en compte aujourd'hui 83 (+ 77%).

### Evolution du tableau des effectifs depuis 2001 (Hors contractuels, vacataires et emplois de droit privé)



L'environnement juridique a également sensiblement évolué puisqu'il a fallu tenir compte des nouvelles normes, dans tous les domaines, par exemple celles liées à l'environnement et au développement durable, notamment pour les services techniques, les taux d'encadrement pour les services péri et extra-scolaires, ou encore les mesures concer-

nant l'hygiène et la sécurité en restauration... Enfin, la modernisation des équipements, des outils, des méthodes de travail, mais aussi du dialogue social, ont également fortement pesé sur l'évolution de cette collectivité qui se veut réactive aux évolutions sociales et sociétales, et bien intégrée dans son époque.



**Aujourd'hui la structure repose sur 6 unités présentées ici, bien sûr sans hiérarchie de valeur entre les différents services, mais dans un ordre plus ou moins classiquement admis, correspondant à l'apparition juridique des statuts des différents métiers :**

**Les services administratifs :**

Passé de 6 à 11 agents, l'organisation recouvre des métiers très différents. L'augmentation du nombre d'agents s'est accompagnée d'une plus grande spécialisation des postes de travail et corrélativement d'un niveau d'expertise plus élevé sur la plupart des postes. L'équipe administrative a évidemment profité de conditions de travail nettement améliorées avec la réhabilitation et l'extension de l'hôtel de ville mais aussi du développement de l'outil informatique. Le **Policier municipal** est intégré à ce même site ; ce poste a été réinstauré en 2002 après une longue vacance faisant suite à un départ en retraite.

**Les services techniques :**

Un des services les plus stables en termes d'effectifs (passage de 16 à 18), néanmoins plusieurs fois réorganisé en fonction des mouvements de personnels intervenus au fil des années, notamment sur les emplois de « contremaître » ; de nouveaux déploiements de cette nature sont d'ailleurs en cours. Il est structuré en 3 unités : Espaces verts, parcs et jardins (8 agents), Voirie (4), Bâtiments (4) auxquelles il convient d'ajouter une Direction qui assure aussi des missions de bureau d'études (2).

**La restauration - Entretien des bâtiments et des écoles :**

La stabilité de service n'est qu'apparente. Il n'est en effet passé que de « 19 à 22 unités », sachant que pendant cette période il a été progressivement mis fin aux emplois précaires (contractuels) trop « durables », autant que possible, car il faut pouvoir s'adapter aux variations des effectifs scolaires. Plusieurs « plans de titularisation » se sont succédés, avec mise en cohérence et en « consistance »

des emplois en termes de durées hebdomadaires de service. Très peu de postes restent à ce jour inférieurs à 28 heures par semaine (80 % d'un temps plein).

**La petite enfance :**

Ce fut le premier service à « doper » significativement l'augmentation des effectifs puisque lors de l'ouverture de la crèche dans les locaux flambants neufs de la Maison de la petite enfance en 2004, ce sont 11 postes qui se sont ajoutés en quelques jours. L'effectif est stable depuis l'origine. Il compte un poste de plus qu'à l'ouverture correspondant toutefois à une augmentation d'à peine un mi-temps en équivalence de temps plein.

**La culture :**

Ce service connaît un effectif très stable également (3 agents sur toute la période). Le Conseil municipal vient cependant de décider la création d'un poste supplémentaire à temps non complet (21 heures par semaine). L'activité du service a à peu près doublé depuis la transformation de la médiathèque et ce malgré le renouvellement du système informatique et l'automatisation de certaines fonctions : un renfort s'avère nécessaire.

**L'animation :**

C'est le service qui a connu la plus grosse progression en termes d'effectifs (+12 ! soit 15 en tout). C'est également ici que la professionnalisation a été la plus spectaculaire. Le projet éducatif se décline dans toutes les activités en exigences pédagogiques et à des normes d'encadrement très strictes. Par ailleurs, toutes les tranches d'âges sont aujourd'hui couvertes par des structures d'accueil, sur des temps d'accueils appropriés à chaque âge, de la sortie de la crèche jusqu'à la majorité, l'Antrejeunes accueillant notamment les pré-adolescents et adolescents.



*Accueil quotidien en mairie par nos agents.*



*Les agents du service restauration pour un déjeuner sur l'herbe avec les écoliers le dernier jour d'école.*



*Sylvia Paulin-Verdier au centre entourée de l'équipe du service Culturel.*



*Embellissement de la ville grâce à l'équipe des Espaces Verts.*



# Rétrospective 2014-2019

MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33  
 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),  
 samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - [accueil@ville-yffiniac.fr](mailto:accueil@ville-yffiniac.fr) - [www.yffiniac.com](http://www.yffiniac.com)  
 Directeur de la publication : Michel Hinault - Mise en page : service communication  
 Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik  
 Le supplément est édité à 2600 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.  
 Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik  
 Retrouvez ce magazine sur [www.yffiniac.com](http://www.yffiniac.com)